

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA. P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**INTERVENTION DU DR Jean PING, PRESIDENT DE LA
INTERVENTION DE SEM. JEAN PING PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

20^{ème} session du Conseil Exécutif

26 janvier 2012

VERSION N°4 DU 25 JANVIER

Monsieur Le Ministre des Affaires étrangères, de la
Coopération internationale et de la Francophonie de la République
de Guinée Equatoriale, Président du Conseil exécutif,
Monsieur le Secrétaire exécutif de la CEA,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Messieurs les Chefs Exécutifs des Communautés
Economiques Régionales,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

1. Mes premiers mots seront de vous saluer tous ici présents et de vous souhaiter la bienvenue, à AddisAbéba où comme à chacune des réunions organisées dans cette ville, les Autorités éthiopiennes mettent un point d'honneur à nous garantir de bonnes conditions de travail. Qu'elles en soient vivement remerciées. Je voudrais également saisir cette occasion pour vous adresser à vous-mêmes et à vos familles respectives mes vœux les meilleurs pour l'Année 2012.

2. Ce Conseil s'ouvre sur une conjoncture économique internationale qui continue à être préoccupante, malgré les efforts de la communauté internationale pour redresser la situation. Concernant l'Afrique en particulier, après avoir fait montre d'une résilience extraordinaire face à la dernière crise économique et financière, qui l'a

certes affectée sans pour autant l'affaiblir, elle s'inscrit dans une phase de croissance durable, faisant dire à beaucoup d'observateurs qu'elle a créé une nouvelle dynamique et qu'elle sera la locomotive qui tirera la croissance mondiale dans un proche avenir.

3. En revanche, sur le plan politique, 2011 aura été sans doute, l'année la plus difficile que notre Organisation ait connue. En effet, nous avons été confrontés à deux crises très graves, en Côte d'Ivoire et en Libye. Il y eut aussi les soulèvements pacifiques et populaires en Tunisie et en Égypte, qui ont été accueillis comme annonciateurs de la nécessité de consolider la démocratie en Afrique. Il nous a fallu à ce sujet faire preuve de créativité en fondant notre action non pas sur une lecture littérale et dogmatique des textes existants, mais sur la nécessité de contribuer à la réalisation de l'objectif d'ensemble poursuivi par l'UA, à savoir la consolidation des processus de démocratisation sur le continent. Les décisions prises par notre Conseil de paix et de sécurité dès janvier 2011, s'agissant de la Tunisie, et à partir de février, pour ce qui est de l'Égypte, en sont une illustration éloquente. Je ne peux alors que me féliciter du fait que l'Union africaine, avec l'ensemble des États membres, dans un esprit de cohésion, de large consensus et de pragmatisme soit parvenue à trouver des solutions idoines pour accompagner de bout en bout, ces deux pays frères vers une transition constitutionnelle et démocratique harmonieuse.

4. Concernant la Libye, la différence et la difficulté étaient que si le mouvement a commencé comme un peu partout, par des manifestations pacifiques qui ont été très durement réprimées, ce que nous avons d'ailleurs tous condamné, le COREP et le Président de la Commission; très vite cela a dégénéré en affrontement fratricide avec, craignait-on alors, des risques de partition et de « somalisation ». La

feuille de route que le CPS a proposée dès le début de la crise, le 10 mars 2011, soit 7 jours avant la décision du Conseil de Sécurité de l'ONU, était claire et précise. Elle prévoyait notamment comme objectif ultime de l'Union, de répondre aux aspirations légitimes du peuple libyen à la démocratie, à l'Etat de droit, à la bonne gouvernance et au respect des droits humains. Cette feuille de route, la seule qui demeure encore valable aujourd'hui, a été superbement ignorée par la Coalition. Je me suis rendu en Libye, dans tous les pays d'Afrique du Nord, membres de l'UA ainsi que dans tous les pays voisins de la Libye. Le message que nous avons passé est que l'UA entend contribuer au rétablissement de la sécurité, de la paix, de la stabilisation et à la reconstruction du pays. L'amélioration et la normalisation des relations entre la Libye et ses voisins a fait aussi partie des points de discussion, y compris l'ouverture d'un bureau de l'UA en Libye.

Monsieur Le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

5. Il vous souviendra que lors de ma prise de fonction à la présidence de la Commission, fin avril 2008, j'avais entre autres relevé les principaux défis sur lesquels la Commission allait s'atteler en priorité durant mon mandat et en tête desquels se situait notamment l'enjeu majeur du repositionnement de l'Afrique aussi bien sur l'échiquier mondial que par rapport à son principal objectif de contribuer à apporter la stabilité, la paix et le développement aux populations africaines et, ce faisant à instaurer une Afrique où il fait bon vivre, à l'abri du besoin et à l'abri de la peur.

6. Il vous souviendra également que j'avais indiqué à cette occasion, ma détermination totale à privilégier l'action sur la rhétorique, ambitionnant d'apporter, dans le cadre des activités de la Commission, des réponses et des résultats tangibles. J'avais d'ailleurs sollicité à cet égard, l'appui de la Conférence dans mon entreprise de renforcement institutionnel de la Commission afin de disposer d'un outil et de ressources à la mesure de la tâche, car je me suis engagé pour une obligation redditionnelle et de transparence ainsi que de résultats concernant la gestion des ressources mises à la disposition de la Commission dans l'accomplissement de son mandat et de sa mission.

Monsieur Le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

7. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le mandat de l'équipe actuelle de la Commission a démarré sur les chapeaux de roue, pour se poursuivre au rythme soutenu d'efforts déployés dans l'appui et le suivi de la recherche des sorties de crises, des règlements des conflits et de consolidation de la paix sur le continent, à côté notamment du parachèvement de l'architecture continentale de paix et de sécurité ainsi que des activités connexes menées par exemple dans le domaine du désarmement, de la gestion des frontières et de la lutte contre les trafics en tous genres et contre le terrorisme, sans oublier bien entendu les autres activités relevant du développement, du renforcement des institutions et autres.

8. Ainsi, dans le domaine de la consolidation de la paix et de la sécurité sur le continent, nous avons travaillé étroitement avec le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) qui a toujours été proactif pour faire face, en temps voulu, aux questions de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits et crises. Je voudrais souligner les avancées remarquables enregistrées dans la mise en place progressive de l'Architecture africaine pour la Paix et la Sécurité, tant en ce qui concerne les acquis du CPS, du Conseil des Sages et du Système continental d'alerte rapide, que pour ce qui est du renforcement de la coordination entre l'UA et les CER à travers les mécanismes régionaux de prévention et d'alerte rapide, le programme de démarcation/délimitation des frontières, l'appui aux programmes de reconstruction et de développement dans les zones post-conflit ainsi que la réforme du secteur de sécurité.

9. De même, je me réjouis des actions concertées menées activement avec tous les États membres et les autres parties prenantes dans la lutte contre le terrorisme, contre la prolifération d'armes dans les régions du Sahel et d'Afrique du Nord et dans d'autres régions, contre le trafic de la drogue, celui d'êtres humains, en particulier des femmes et des enfants. Il convient aussi de souligner que notre action sur terrain a continué à mobiliser toute notre énergie pour aider les pays en conflit à régler leurs différends de manière pacifique. Nous avons en particulier déployé des efforts soutenus pour ramener la paix en Somalie, au Darfour-Soudan et dans d'autres zones de conflit et nous continuons à le faire malgré les menaces, les attaques et les pertes enregistrées. Il y a lieu ici de saluer une fois de plus les sacrifices consentis par certains pays comme l'Ouganda et le Burundi, récemment rejoints par le Kenya et Djibouti pour offrir à l'AMISOM les moyens d'aider, sur le terrain, les Institutions du Gouvernement de Transition de Somalie à reconstruire ce pays ravagé par la guerre

depuis 20 ans. Cette solidarité sera inscrite en lettres d'or à la gloire de l'Afrique et doit être soutenue par l'ensemble de la communauté internationale.

10. Éléments indispensables pour asseoir une paix durable sur le continent, les Valeurs partagées, que la Conférence de l'Union a consacrées, comme un guide du continent pour l'année 2012, ont également retenu toute l'attention de la Commission. Nous voudrions souligner qu'au cours des quatre ans passés, nous avons développé et fait adopter des instruments et des mécanismes forts pertinents pour promouvoir la gouvernance démocratique, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit tels que la Charte africaine de la Démocratie, la Gouvernance et les Droits de l'Homme, la Charte africaine de la Jeunesse, la Charte africaine sur les Principes et les Valeurs de la Fonction publique, la Décennie de la Femme africaine 2010-2012. A ce propos, je suis particulièrement heureux de rendre compte à la présente assemblée que la Charte africaine de la Démocratie, la Gouvernance et les Droits de l'Homme va entrer en vigueur le 15 février prochain, ce qui vient couronner les efforts conjugués de la Commission et des États membres dans ce sens depuis son adoption en 2007. Dans cette même foulée, je lance un appel à tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait, de signer, de ratifier et de mettre en œuvre tous ces instruments importants pour que l'Afrique, dans son ensemble, puisse se doter, spécialement au cours de cette Année 2012 consacrée aux Valeurs partagées, des lois qui protègent les citoyens africains et toutes les composantes de la société dans leur intégrité physique et sociale et leur garantissent pleinement la jouissance de leurs droits fondamentaux dans leur pays. Ceci ne peut que conforter la cohésion nationale, l'état de droit et ce faisant, prévenir toutes sortes de conflits découlant du non-respect de ces droits.

11. Par ailleurs, la Commission a continué à apporter son assistance technique aux institutions nationales d'organisation des élections afin qu'elles puissent garantir des élections honnêtes, crédibles, libres et transparentes et éviter les contestations des résultats issus des urnes, tant il est vrai qu'aujourd'hui, les élections débouchent malheureusement parfois sur des violences. Cela n'est pas acceptable, dans la mesure où l'objectif de telles élections est d'assurer la dévolution pacifique et démocratique du pouvoir dont la légalité et la légitimité doivent être conférées par le peuple souverain. Nous avons également envoyé des missions d'observation dans de nombreux pays qui ont organisé des élections au cours des derniers mois et nous avons travaillé avec des missions d'observation d'autres organisations internationales, régionales et locales pour nous assurer de la sincérité des scrutins et prodiguer des conseils appropriés.

12. S'agissant de l'intégration, du développement et de la coopération internationale, les efforts de la Commission se sont focalisés sur les projets phares de l'Union tels qu'ils figurent dans le Plan stratégique 2009-2012. Ma satisfaction est grande sur les réalisations les plus marquantes parmi lesquelles je citerai : le lancement de l'Université panafricaine que nous avons initié en 2009 et dont les trois premières facultés ouvriront leurs portes dès l'année académique 2012-2013, l'appui aux centres d'excellence pour la formation professionnelle, la finalisation des études sur le Programme du développement des Infrastructures en Afrique (PIDA), la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro sur le transport aérien, les projets de développement d'inter connectivités aéroportuaire, ferroviaire, maritime et fluvial, les projets d'intégration des réseaux énergétiques et des télécommunications ainsi que des TIC.

13. Toujours dans cette rubrique, le programme CAADP constitue une source de fierté pour l'Union, puisque graduellement, de plus en plus d'États membres ont pris les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre ce programme, conformément aux engagements pris au Sommet de Maputo en juillet 2003. En effet, le nombre de pays ayant signé des pactes nationaux du CAADP est passé à 30 aujourd'hui contre un en 2008, et 21 d'entre eux ont achevé avec succès la formulation de leurs plans d'investissement, ce qui leur permettra de bénéficier des opportunités offertes par ledit programme, et ce faisant, de développer leur agriculture de façon soutenue et garantir l'autosuffisance alimentaire. Dans ce secteur également, la promotion des programmes de production et de santé animale a abouti à l'éradication de la peste bovine sur le Continent.

14. S'agissant de l'environnement, la Commission est satisfaite d'avoir apporté tout le concours nécessaire aux négociateurs africains dans la conduite des pourparlers sur le Changement climatique. L'Afrique est allée unie dans ces négociations, grâce à l'encadrement de l'Union et un leadership remarquable de S.E. le Premier Ministre Meles Zenawi d'Éthiopie. Cet exemple d'unité dans l'action doit inspirer l'Afrique lors d'autres négociations internationales d'intérêt stratégique pour notre continent. A cet égard, je me réjouis aussi du fait que l'Afrique se présentera unie à la Conférence de Rio+20 sur le développement durable, prévue à Rio de Janeiro en juin 2012, sous la houlette de S.E. le Président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo. Dans les domaines social, sanitaire, culturel, scientifique et technologique, de nombreuses réalisations ont été accomplies, comme le programme CARMMA sur la réduction accélérée de la mortalité maternelle, la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la nutrition, les programmes en appui de la mise en œuvre de l'Appel d'Abuja sur la lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose, la Malaria et les

autres maladies infectieuses. Il en est de même en ce qui concerne le développement du sport, l'encadrement de la Jeunesse et la promotion des droits des personnes vulnérables, etc.

15. Sur le plan de la coopération internationale, la Commission se réjouit de ce que de plus en plus la voix de l'Union se fait entendre et que sa place dans le concert des nations soit de plus en plus reconnue. Je voudrais simplement signaler que désormais, nous avons l'occasion de nous faire entendre au sein du G8 et du G20, la Commission est devenue membre du FOCAC et coorganisatrice du TICAD depuis l'année dernière. L'Union africaine est aussi consultée de plus en plus par les organes du Système des Nations unies dans tout ce qui touche au continent. Il s'avère toutefois nécessaire que l'Union poursuive activement son action pour se faire mieux entendre au sein de toutes les enceintes où se décident les affaires du monde, plus particulièrement pour celles qui concernent le sort de notre continent.

Monsieur Le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

16. En raison de toutes ces missions toujours grandissantes conférées à l'Union africaine dont la Commission est l'organe d'exécution, des mesures ont été prises pour permettre à la Commission d'y faire face. C'est ainsi qu'au cours des derniers quatre ans, de nouveaux outils modernes de gestion ont été introduits non seulement pour garantir une gestion rigoureuse, rationnelle et transparente des maigres ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition, mais aussi pour l'équiper de

nouveaux savoirs qui l'aideraient à s'acquitter efficacement des nouvelles tâches confiées à son personnel, en tenant compte des nouveaux développements technologiques et des nouvelles pratiques et expériences. Les principes moteurs pour une telle transformation institutionnelle ont comme noms : le leadership, la bonne gouvernance interne, l'obligation redditionnelle, la culture du résultat, la chasse au gaspillage et au double emploi, la coordination interdépartementale et l'esprit d'excellence.

17. Il est alors évident que la Commission doit aussi être dotée de ressources prévisibles, fiables et pérennes. Dans ce contexte, je ne soulignerais jamais assez la nécessité, j'allais dire l'impératif, de trouver une solution durable au problème du financement de notre Union et de ses activités. C'est la condition de la pérennité de nos actions, de l'affirmation de notre leadership et de l'appropriation par l'Afrique de ses initiatives. L'Union ne pourra pas faire le saut qualitatif qu'attendent les Africains en l'absence d'un financement endogène et novateur. Tirons les leçons des expériences concluantes de certaines de nos CER pour relever les défis.

Monsieur Le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

18. Il est clair que notre Continent est entré dans le 21^{ème} siècle sans que de nombreux problèmes soient durablement résolus, comme la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les conflits etc. Toutefois, au terme de cette mandature, la Commission peut affirmer que de bons jalons ont été posés pour permettre à l'Afrique qui est certainement mieux

équipée aujourd'hui qu'il y a quatre ans, de relever les défis inhérents à son développement et à son intégration. Le moment n'a jamais été aussi favorable depuis longtemps pour avancer, la BAD et la CEA se rejoignent sur ce point. Ainsi nous pouvons nous réjouir du fait que l'Afrique ait réalisé de bons résultats en 2011 avec une croissance moyenne de 5,5 à 6%. Comme j'aime à le répéter, nous sommes pratiquement à 6% avec 7 pays qui sont entre 7 et 11%.

19. Je ne saurais conclure sans souligner, une fois encore, que l'Afrique ne peut atteindre ses objectifs de développement et jouer le rôle qui lui revient sur la scène internationale que si elle renforce son intégration, son unité de vue et d'action. Dans le monde global qui est le nôtre, l'intégration et l'action collective sont un impératif. L'Union africaine constitue l'outil qui nous permettra de réaliser les ambitions de notre continent et de répondre aux aspirations de nos peuples : aspirations au bien être, aspiration à la démocratie, aspiration à la dignité et sentiment de contribuer effectivement à la marche des affaires de notre planète.

20. Aussi devons-nous tout faire pour renforcer notre Union, faire prévaloir, en toute circonstance, l'unité et l'intérêt collectif de l'Afrique et entretenir la flamme du panafricanisme, né au siècle dernier et qui a inspiré et guidé le combat pour la libération du continent, conduit à la création de l'OUA et fait de l'aspiration à l'unité un aspect essentiel de l'identité africaine. M'inspirant d'une phrase célèbre, je voudrais partager le message suivant : **« Si du temps de nos Pères fondateurs, l'unité de l'Afrique était une vision et un objectif cher à leurs cœurs, elle est devenue au fil du temps, l'espoir d'un grand nombre. Aujourd'hui et plus encore demain, elle est une nécessité pour nous tous ! »**

21. Je vous remercie de votre attention.